

## CÉRÉMONIE DU VEL D'HIV 2016 – TOURS le 17 juillet 2016

Après les attentats tous terroristes, racistes et islamistes de Toulouse et de Montauban en 2012, de l'Hyper Cacher de Paris, de Charlie Hebdo, de Montrouge et du Bataclan en 2015, voici il y a moins de 48 heures cet ignoble acte de guerre de Nice ce 14 juillet 2016 ; notre pays est en deuil national, permettez moi au début de mon intervention un moment de silence à la mémoire des 84 victimes, des innombrables blessés et des familles dans le désespoir ; ce n'est ni l'heure, ni le lieu, ni la circonstance pour faire un autre commentaire que cet instant de silence, lourd de sens.

« Les 15 et 16 juillet 1942, arrêtés par la police nazie, avec la collaboration des autorités françaises de l'époque, 200 juifs de Touraine, hommes, femmes et enfants furent internés en ce lieu avant leur déportation et leur extermination à AUSCHWITZ BIRKENAU. Souvenons-nous ! »

La plaque commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'état français », plaque qui était fixée sur l'un des murs de l'ancienne école normale de jeunes filles de Tours Nord rue de la Loire a disparu pendant les travaux de réhabilitation des lieux ; je prends l'engagement, avec l'aide de toutes les autorités ici présentes, que l'an prochain une nouvelle plaque sera réinstallée et que la cérémonie pourra s'y dérouler comme dans le passé un an sur deux.

Nous commémorons aujourd'hui cette immense responsabilité des autorités politiques de la France dans la collaboration avec les nazis au cours de la dernière guerre ; jamais nous ne devons oublier cette lâcheté d'état vis-à-vis non seulement des valeurs de la république mais aussi vis-à-vis d'une partie de la population coupable d'être née de religion juive. Je n'oublierai, nous n'oublierons pas les propos courageux et sans aucune tache de Monsieur Louis LE FRANC Préfet d'Indre et Loire, lors de la cérémonie de la journée de la Déportation à MONTS le 24 avril dernier.

Depuis les propos extrêmement clairs de Jacques CHIRAC en 1995, tous les Présidents de la République qui l'ont suivi ont eu des langages similaires qui font que la France n'oublie pas au plus haut niveau, la responsabilité de ses représentants dans ce qui fut la honte du XXème siècle.

Récemment lors d'une prise de parole concernant la sécurité des personnes et des lieux où se réunissent des juifs en France, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a dit combien, conscient de la responsabilité de ses prédécesseurs pendant la dernière guerre mondiale au sujet des juifs, il faisait son maximum pour tout mettre en œuvre pour protéger les juifs en 2016.

Mesdames et Messieurs, je ne vous ferai pas un énième rappel à l'histoire.

Commémorer la responsabilité de la trahison des élus de notre pays est un acte oh combien important que nous ne pouvons éluder.

La France n'est pas responsable du nazisme, des camps d'extermination, des chambres à gaz, des manipulations génétiques, de la volonté d'extermination du peuple juif, des tziganes, des homosexuels, et de tous ceux que les nazis ne considéraient pas comme des aryens respectables.

La France est responsable d'avoir collaboré avec l'ennemi, d'avoir organisé des rafles comme celle du VEL D'HIV et de toutes les rafles des 16 et 17 juillet 1942 et toutes celles qui ont suivi.

La France est responsable d'avoir abandonné à l'ennemi les enfants que ce dernier ne réclamait pas.

Cette responsabilité étant aujourd'hui reconnue par les plus hautes autorités de notre pays, notre rôle est de tout mettre en œuvre pour que jamais l'État n'accepte de sortir, pour quelle que raison que ce soit, des règles fondamentales de notre République et en particulier la liberté l'égalité et la fraternité.

Tel est notre devoir à tous, quel que ce soit notre fonction, notre rang, notre âge, nos convictions politiques et notre appartenance ou non à telle ou telle religion.

Par un décret du 10 juillet 2000 le président Jacques CHIRAC a décidé d'associer à cette journée commémorative des persécutions racistes et antisémites sous l'autorité de fait du gouvernement de l'état français, l'honneur aux Justes de France.

Le 18 janvier 2007, en présence de Simone VEIL et de tant d'autres personnalités, les Justes de France sont symboliquement entrés au Panthéon, quelle reconnaissance de la France vis-à-vis de ces femmes et hommes d'exception qui ont quelque part sauvé une partie de l'honneur de notre pays

Qui sont ces Justes parmi les Nations ? Ce furent des femmes et des hommes qui au péril de leur vie ont bravé les ordres du gouvernement de la France, les ordres des nazis, des collaborateurs, des fonctionnaires, de la police pour cacher, nourrir, loger, élever des êtres coupables d'être nés juifs.

Ces Justes, hongrés par l'institut YAD VASHEM de JÉRUSALEM, sont au 31 décembre 2015 au nombre de 26119 pour l'ensemble du monde, 3925 pour la France, 234 en région Centre, 50 dans l'Indre et Loire ; ils ont été pendant cette période si noire du siècle dernier une lueur d'espoir pour l'humanité toute entière. 2 Justes Paul et Régine GIRARD ont été honorés il y a quelques semaines encore à CHINON.

Lorsque j'étais les 4 et 5 mai dernier à Jérusalem pour la commémoration de la journée de la Shoa à Yad Vashem avec une quinzaine de Maires de France dont Messieurs les Maires de Tours et de Chédigny, je puis vous dire combien le rôle et la reconnaissance du peuple juif vis-à-vis des Justes parmi les Nations est éternelle et à jamais gravée dans les cœurs.

Entendre plus de 70 ans après les évènements les petits enfants de Justes parmi les Nations comme nous venons de le faire avec le jeune Louis JEUDI dont les arrière grands parents Madeleine et Louis JEUDI ont été honorés du titre de Justes parmi les Nations, quel réconfort, quel espoir, quelle fierté d'appartenir à une famille si honorable.

Soyons tous éternellement vigilants. Les évènements tragiques que connaît notre pays en matière de terrorisme, de refus du respect de nos valeurs républicaines, de la volonté d'imposer à notre société des valeurs qui n'ont jamais été les siennes, me font craindre que, beaucoup plus tôt qu'on ne le pense, notre pays aura besoin de nouveaux Justes parmi les Nations.

Pas plus tard qu'hier, j'ai appris lors de la cérémonie d'hommage aux victimes de ce lâche attentat de Nice que les grands-parents d'une personnalité locale que je nommerai pas par discrétion ont hébergé et caché des juifs pendant la dernière guerre et ce pendant plusieurs années ; voilà encore des êtres qui auraient mérité le titre de Justes parmi les Nations.

Pas plus tard qu'hier j'ai également appris que les parents d'une autre personnalité locale dont je tairai également le nom pour les mêmes raisons ont eu le même comportement héroïque. Là encore, voilà deux personnes qui auraient dû avoir le titre de Justes parmi les Nations.

Ces deux personnalités locales sont présentes aujourd'hui et publiquement je leur adresse ma très vive reconnaissance.

Alors, Mesdames et Messieurs,

Tout en pensant aux milliers de juifs qui ont été déportés et exterminés après les rafles organisées par l'état français et toutes les conséquences qui en ont découlé,

Tout en pensant à toutes les victimes du nazisme quelles que soient leurs origines, leurs religions ou leurs appartenances,

Je me dois de vous rappeler ce que m'a dit, ici même à Tours le 19 avril 2005 à l'occasion de l'inauguration de cette stèle qui était à cette date installée devant la cour de la synagogue, Simone VEIL, alors présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah « c'est grâce aux Justes de France que je suis fière d'être française et d'une partie de l'humanité ».

François GUGUENHEIM  
17 juillet 2016